



EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

28 mars 2023

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	2
Exprimés :	17
OUI :	17
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : vingt-quatre mars deux mil vingt-trois.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruau Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie, Crespy Benjamin, Crouzit Sébastien, Détienne Aurélien (arrivée à 19h45), Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal, Reauly Paola, Sage Pascale.

Absents excusés : Calomine Benoît donne procuration à Bila Laurent, Chauchet Emilie donne procuration à Pinardon-Thévet Lucette, Gaspard Céline.

Absent : Gouzon Jérôme.

Secrétaire de séance : Pascale Sage

Objet : Affectation des résultats 2022 – Budget Commune

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté + 287 490,80 €
Résultat d'investissement antérieur reporté - 3 303,71 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2022

Solde d'exécution de l'exercice - 106 370,29 €
Solde d'exécution cumulé - 109 674,00 €

RESTES A REALISER AU 31.12.2022

Dépenses d'investissement 421 408,00 €
Recettes d'investissement 352 933,00 €
SOLDE - - 68 475,00 €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2022

Rappel du solde d'exécution cumulé - 109 674,00 €
Rappel du solde des restes à réaliser - 68 475,00 €
Besoin de financement total 178 149,00 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice 159 484,18 €
Résultat antérieur 287 490,80 €
TOTAL A AFFECTER 446 974,98 €

Il est proposé au conseil municipal de décider d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur B.P. 2023) 178 149 €

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2023 ligne 002 (report à nouveau créditeur) 268 825,98 €

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, à Nieul le 28 mars 2023.



Madame la Maire, Béatrice Tricard

